

## Inscription des enfants à l'école :

Tous les enfants de familles Rochoises qui vont être scolarisés en maternelle ou en primaire dans les écoles de La Paillette - Montjoux ou de Roche Saint Secret - Béconne doivent être inscrits en mairie de Roche Saint Secret-Béconne.

Pour cela les parents doivent venir en mairie munis de leur livret de famille et d'un justificatif de domicile. Les écoles de nos communes sont des établissements de qualité, à taille humaine, où l'ambiance et le niveau d'apprentissage ainsi que les relations entre les enfants sont très bons. Pour le maintien de ces centres de vie de nos villages, il est important que tous les enfants rochois soient inscrits dans nos écoles.

## Achat d'une estrade pour la salle des fêtes.

La municipalité a décidé l'achat d'une estrade démontable de 4mx3m en modules de 1mx1m.

Il s'agit d'une estrade de 40 cm de hauteur (hauteur pour laquelle il n'y a pas nécessité d'une rambarde de sécurité) et accessible par un petit escalier. Elle sera rangée dans deux boîtes sur roulettes de 1,10m x 1,10m x 0,50m.

Accessible gratuitement pour la mairie, l'école, les associations rochoises, elle pourra être louée aux particuliers et aux associations hors commune.

## Le comité des fêtes : vide-greniers et fête du village :

Suite au succès des éditions précédentes, le comité des fêtes a décidé d'organiser un nouveau Vide-Greniers à la Roche-Saint-Secret-Béconne ce printemps.

Il se tiendra le dimanche 05 mai 2024 de 08h00 à 17h30 sur la place de l'Eglise.



Pour réserver un emplacement envoyez un mail à : [cdf.rochesaintsecret@gmail.com](mailto:cdf.rochesaintsecret@gmail.com) ou appelez Daniel au 07.67.86.46.47.

Comme d'habitude le comité tiendra une buvette avec boissons chaudes et fraîches, viennoiseries, petite restauration à midi et crêpes sucrées toute la journée. Rendez-vous donc pour chiner et dénicher les bonnes affaires !

Le comité des fêtes vous informe également que la fête du village se déroulera le week-end du 05 et 06 juillet. Plus de détails sur la programmation à venir...

## Création d'un club de pétanque :

Chers boulistes,

Je souhaite créer une association de pétanque de loisirs. Cela sera l'occasion de rendez-vous dynamiques et conviviaux où régnera la joie de jouer et l'esprit de camaraderie. Pour tous les intéressés et dans le but de créer une association, une réunion d'informations se déroulera le vendredi 03/05 à 18h00 à la salle des associations. Pour toutes informations supplémentaires merci de me contacter au 07.67.86.46.47.

M. Daniel Roux

## Déclaration des hébergements touristiques en mairie :

La municipalité souhaite rappeler qu'en application des articles L.324-1-1 et D.324-1-1 du code du tourisme, les meublés de tourisme, qu'ils soient classés ou non, doivent être obligatoirement déclarés à la mairie de la commune où ils se situent. Pour cela, le formulaire Cerfa n°14004\*04 doit être complété et déposé en mairie afin qu'il soit enregistré.

De plus, si le meublé à une capacité d'hébergement de + de 15 personnes, celui-ci doit répondre aux normes de sécurité et d'accessibilité propres aux ERP (Etablissement Recevant du Public) et c'est le formulaire Cerfa 13824\*04 qui doit être complété et déposé en mairie.

Tout changement concernant les informations fournies (sur le loueur, le meublé, les périodes de location) doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie (exemple : le meublé de tourisme n'est plus proposé à la location saisonnière). Le défaut de déclaration préalable d'un meublé de tourisme est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€.

## La fibre est là !!! :

Dans le cadre de l'arrêt programmé du réseau cuivre et de son remplacement par la Fibre, la mairie organise en partenariat avec A.D.N un forum des opérateurs.

Venez rencontrer les fournisseurs d'accès à Internet et découvrir leurs offres Fibre, le mardi 16 avril 2024 de 14h00 à 18h00, à la salle des fêtes.

La communauté de communes sera également présente avec un stand présentant son opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) « DEFI HABITAT ». Ce dispositif permet aux propriétaires occupants et bailleurs de profiter d'un accompagnement et d'aides pour faire réaliser des travaux de rénovation de leur logement sur une période de 3 ans, de 2024 à 2026.

## Achat d'un moteur électrique pour un des rideaux métalliques de l'épicerie le Préau :

L'épicerie le Préau dont les murs sont propriété de la commune est fermée par quatre verrières ou portes vitrées protégées par des rideaux métalliques. Les moteurs électriques qui assurent l'ouverture et la fermeture de ces rideaux métalliques sont anciens. La mairie en a déjà changé deux, et le changement d'un troisième qui donne des signes de faiblesse est programmée. Espérons que le quatrième tiendra encore un peu le coup...

### Saint Patrick le Rochois:

La république d'Irlande étant particulièrement expansionniste a annexé notre commune dimanche 18 mars, jour de la Saint Patrick, Saint protecteur de l'Irlande.

- A l'épicerie le Préau la Saint Patrick a été fêtée par la mise en service de la tireuse à bière en fût et par la présence de la Bilig à Pépé, crêperie vagabonde.

Entre 10h et 14h, 80 personnes environ se sont relayées sur la terrasse. Christelle Laure, épicière, ainsi que Fanny et Habiba, bénévoles ont servi de nombreuses bières et autres boissons pendant que la crêperie a rapidement écoulé ses crêpes, pour le grand dam des retardataires. L'ambiance était au beau fixe, avec le retour prochain du printemps. Ce fut un moment festif de retrouvailles, avec des animations musicales.

- A la salle des fêtes à 18 heures, la Roche des Arts organisait un concert de musique irlandaise. Le groupe Tam Corda (dont deux membres rochois, le violoniste Quentin et la chanteuse Laura, accompagnés par Simon le guitariste et Irmine la bodhraniste) a régalié pendant près de deux heures la nombreuse assistance d'airs irlandais traditionnels ou plus actuels (dont les fameux « dirty old town » et « what shall we do with the drunken sailor »). La buvette servait bières et jus divers ainsi que des mets salés et sucrés préparés par les bénévoles de cette association vivante et active. La fin de soirée a permis une rencontre conviviale et animée des participants.

Question subsidiaire : qu'est-ce qu'une bodhraniste ?

### Aide de la commune à la mise en place de chauffe-eau ou de chauffages solaires :

Le conseil municipal a voté l'octroi d'une aide de 300€ aux propriétaires occupants de la commune qui installeraient un système de chauffe-eau ou de chauffages solaires sur un logement situé sur la commune. Les intéressés doivent en faire la demande écrite auprès de la mairie en fournissant le plan de situation et le plan détaillé de l'installation, ses caractéristiques techniques ainsi que la facture correspondante. Cette aide s'adresse à tous les propriétaires occupants de la commune. Elle est cumulable avec les aides de l'O.P.A.H., ces dernières étant fléchées vers les ménages à revenu modeste et très modeste.

### Attention cambriolages

Une maison Rochoise a récemment été victime d'un cambriolage, en partie déjoué par un membre de la famille. Des comportements suspects (passage au ralenti avec observation des lieux à partir de divers véhicules) auraient été notés.

Dans ce type de situation, merci d'exercer votre vigilance, de surveiller ce qu'il se passe dans les maisons voisines, de photographier ou de noter l'immatriculation des véhicules suspects. En cas de situation de flagrant délit, évitez d'intervenir vous-même directement et prévenez immédiatement la gendarmerie (composez le 17) et la mairie (04 75 53 50 84 ou 06 77 03 41 37).

### Disposition spéciale pour les spectacles dans la salle des fêtes :

Plusieurs membres du Conseil Municipal ont constaté lors de différents spectacles programmés à la salle des fêtes que le premier rang était systématiquement vide. Après débat en questions diverses du conseil, et devant le gâchis de places disponibles que cela représente, il a été décidé que le maire prendrait un arrêté pour interdire les premiers rangs lors des spectacles.

En conséquence, la disposition des chaises pour un spectacle à la salle des fêtes devra désormais disposer exclusivement les chaises à partir du deuxième rang.

### Interdiction au public d'accès aux villages ruinés de la commune :

Deux arrêtés municipaux du 25 mars 2024 interdisent au public l'accès aux ruines des vieux villages de Béconne et d'Alençon. Seuls sont autorisés à s'y rendre les propriétaires et les agents de services publics. Cette mesure de précaution est destinée à éviter des accidents liés aux risques d'éboulement des restes de bâtiments de ces deux sites.

### Élections européennes 2024

Les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin 2024 en France métropolitaine. Si vous venez d'emménager sur la commune ou que vous êtes ressortissant(e) de l'Union européenne pouvant voter aux élections européennes et municipales, vous devez faire la démarche de vous inscrire sur la liste électorale.

Pour toute demande les pièces justificatives à produire sont :

- le formulaire CERFA 12669\*02 de demande d'inscription dûment complété
- la carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité (ou dont la validité a expiré depuis moins de 5 ans à la date d'inscription),
- un justificatif de domicile nominatif de moins de 3 mois dans la commune : facture de gaz, d'électricité, d'Internet ou de téléphone fixe (une facture de téléphonie mobile n'est pas un justificatif recevable), bulletin de salaire, attestation d'assurance multirisques habitation, etc.

Votre carte électorale vous sera envoyée dans les 10 jours précédant le scrutin.

Si vous êtes inscrit sur les listes électorales mais que vous n'êtes pas ou plus en possession de votre carte électorale, la simple présentation d'une pièce d'identité (Carte d'identité ou Passeport) vous permettra de voter.

Pour pouvoir voter aux élections européennes, les dates limites d'inscription sont :

- au 1er mai 2024 inclus pour les inscriptions en ligne sur le site Mon Service Public (**mode d'inscription à utiliser en priorité**).
- au 3 mai 2024 inclus pour les inscriptions par courrier, en mairie et sur les listes consulaires.

La municipalité recherche des citoyens volontaires pour être assesseur (tenue du bureau de vote pendant l'élection) ou scrutateur (participation au dépouillement). Merci aux volontaires de se faire connaître en mairie ou par mail.

### Panneau Pocket arrive à Roche Saint Secret - Béconne :

La mairie s'est équipée de Panneau Pocket, une application mobile qui permet à la mairie de transmettre en temps réel des :

- alertes et arrêtés de la préfecture
- alertes météo
- alertes sur les coupures réseau et sur les travaux à venir
- notifications sur les événements de la vie quotidienne et manifestations...

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer l'application sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Vous pouvez ainsi recevoir les informations, depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en vacances.

**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE**

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

**BONNE UTILISATION !**

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)  
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".  
© PanneauPocket



**Enquête publique sur le SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) sur le bassin versant du Lez**

Le SAGE s'inscrit sur le territoire du bassin versant du Lez. C'est un outil de gestion locale pour protéger l'eau et les milieux aquatiques tout en prenant en compte le risque inondation. Il planifie des actions et vise la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Il s'impose aux documents d'aménagement du territoire et aux décisions administratives.

La CLE (commission locale de l'eau) est composée d'élus, de représentants des services de l'Etat et d'usagers. Elle élabore, met en œuvre et assure le suivi du SAGE. La CLE ayant élaboré le projet de SAGE pour les prochaines années, ce projet est soumis à enquête publique à laquelle tous les habitants ou propriétaires des communes du bassin versant sont invités à participer.

Les enjeux définis dans ce schéma sont :

- Concilier la dynamique naturelle de la rivière avec les usages humains. Actions prévues : Respecter un espace de bon fonctionnement dédié aux cours d'eau ; Retrouver la dynamique naturelle sur certains secteurs lorsque cela contribue à diminuer le risque d'inondation.
- Partager l'eau entre tous les usages et les milieux aquatiques. Actions prévues : Economiser l'eau ; Limiter les prélèvements ; Rechercher et mettre en œuvre toutes les solutions d'adaptation au changement climatique.
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques et les zones humides. Actions prévues : Rendre les milieux plus résistants au changement climatique en supprimant des aménagements contraignants qui n'ont plus d'usage ; Préserver les ripisylves ; Préserver toutes les zones humides et en restaurer certaines.
- Améliorer et maintenir une bonne qualité de l'eau. Actions prévues : Protéger dans le temps les ressources en eau potable ; Réduire toutes les sortes de pollution (assainissement, pesticides).
- Gérer le risque inondation en tenant compte du fonctionnement des cours d'eau. Actions prévues : Préserver les zones d'exposition aux crues ; Gérer les eaux pluviales de manière durable en favorisant l'infiltration ; Intégrer le risque de ruissellement dans l'aménagement du territoire.
- Sensibiliser et promouvoir des pratiques adaptées à la préservation de l'eau et de la biodiversité associée. Actions prévues : Acquérir et valoriser la connaissance des cours d'eau et des eaux souterraines ; Déployer une animation adaptée ; Développer une stratégie de communication ciblée.

Vous pouvez consulter le dossier du 8 avril 2024 au 17 mai 2024 12h00 :

- En ligne sur le site du SMBVL (syndicat mixte du bassin versant du Lez) : [www.smbvl.fr/le-smbvl/enquetes-publiques/projet-sage](http://www.smbvl.fr/le-smbvl/enquetes-publiques/projet-sage)
- En version papier à la mairie de Roche Saint Secret - Béconne

Vous pouvez exprimer vos souhaits ou remarques :

- Sur le registre dématérialisé : [www.registre-dematerialise.fr/5193](http://www.registre-dematerialise.fr/5193)
- Par mail : [enquete-publique-5193@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5193@registre-dematerialise.fr)
- Sur les registres papiers en mairie de Roche Saint Secret Béconne lors des permanences du commissaire enquêteur : le 18 avril de 14h à 16h et le 14 mai de 9h à 12h.

**RECO SANTÉ**

**VOTRE NOUVELLE APP DE SANTÉ AU QUOTIDIEN.**

Découvrez comment l'environnement impacte votre santé. Protégez vous de la pollution de l'air, de l'eau, des UV ou du Pollen.

Téléchargez l'application :

**QUE FAIT-ON**

- Application personnalisable avec des notifications adaptées à vos besoins
- Des recommandations fiables et validées par le Haut Conseil de Santé Publique
- Pas de publicité, pas de collecte de données, pas de frais, pas de création de compte.

**LES RÉUNIONS D'INFORMATION DE TAULIGNAN**

Rencontres et échanges avec des passionnés et des spécialistes de la flore, de la faune et de l'environnement. Proposées et organisées depuis octobre 2023 par Christine Coulon, avec le soutien de la Mairie et de la Commission environnement de la commune, ces réunions d'information se déroulent dans la

**SALLE DES RÉUNIONS, DU CONSEIL ET DES MARIAGES MAIRIE DE TAULIGNAN (à droite du local de la MJC).**

**ENTRÉE LIBRE.**

**Nota :** A partir du mois de mars 2024, les interventions en salle seront suivies de sorties-découverte en extérieur. Toutefois ces sorties étant tributaires de la météo, les dates indiquées sont publiées sous toute réserve puisque susceptibles d'être reportées (ou même annulées). Si tel est le cas, de nouvelles dates seront indiquées :

- sur la page Facebook "Flore & Nature - Christine Coulon"
- sur le site et la page Facebook de la [mairie de Taulignan](http://mairie.de.taulignan)

N'hésitez pas à vous renseigner (par message vocal ou sms) au 06 77 60 71 47 (laisser un message le cas échéant).

**Programme :**

Thèmes	Interventions en salle	horaire	sorties-découverte* en extérieur
Les CHAUVES-SOURIS	19 04 2024	20 h	19 04 24 en principe la soirée s'achèvera par une sortie crépusculaire permettant l'écoute des chauves-souris à l'aide d'appareils à ultra-sons.
Les ODONATES (libellules, agrions)	24 05 2024	20 h	25 05 24 le matin
BALADE BOTANIQUE + DÉCOUVERTE DES POLLINISATEURS (insectes & papillons)			Première quinzaine de juin date encore non fixée à ce jour.
TOUT SAVOIR SUR L'AMBROISIE	28 06 2024	20 h	29 06 24 ou 07 07 24 le matin

\* je rappelle que les dates des sorties-découverte sont publiées sous toute réserve (météo).

**Au Préau au mois d'avril :**

**TROC-PLANTES**

Echange de plants, fleurs, boutures, livres, accessoires ...

Posez ce que vous voulez échanger, Prenez ce que vous voulez à la place !

**SAMEDI 27 AVRIL DE 9H À 12H00**  
(Annulé en cas de pluie)

RENDEZ-VOUS À L'ÉPICERIE CAFÉ LE PRÉAU 26770 ROCHE SAINT SECRET BECONNE

Evènement Gratuit.

PS: Merci de jouer le jeu du Troc !

**AGENDA AVRIL** - LE PRÉAU - épicerie & café associatifs

- VENDREDI 5 17h30** TERTULIA ESPANOLA. Tema : ¡hablemos cocina! ¿Qué te gusta comer? ¿Eres un gastrónomo o un goloso? ¿Cuáles son tus platos favoritos? ¿Qué platos típicos descubriste en otros países? ¿comparte con nosotros tus mejores recetas!
- SAMEDI 6 16h30-18h** CRÉATION DE BOUGIES EN CIRE D'ABEILLE. Jamie, alias Faire la Bees (apiculture et création de bougies artisanales sur Roche Saint Secret Beconne) vient vous apprendre à créer vos propres bougies à l'ancienne. Sur réservation. 12ans minimum accompagné d'un adulte. 20€
- SAMEDI 6 16h30** CLUB TRICOT. Le coin café se transforme en vivier créatif chaque premier samedi du mois. Point mousse, point de riz ou crochet, pour tous niveaux et techniques! GRATUIT
- MERCREDI 10 10H** ATELIER CRÉATIF AVEC MYRIAM. Dès 3ans, moment parent/enfant ouvert à tous. Thème du jour : l'arrivée du printemps! GRATUIT
- JEUDI 11 15H-18H** NUMÉROLOGIE AVEC LILIANE. 2° niveau d'approfondissement (pour les initiés ayant suivi le 1er niveau) PRIX LIBRE REVERSÉ AU PRÉAU
- VENDREDI 12 Dès 17h30** CLUB LECTURE: CHANGEMENT À PRÉSENT TOUS LES 2ÈMES VENDREDIS DU MOIS! Partage de coups de cœurs littéraires GRATUIT
- SAMEDI 27 9H-12h** TROC PLANTES! Préparez vos boutures, plants, pots, bouquets: on pose les choses à donner, on prend ce qui nous fait plaisir...Merci de jouer le jeu du troc! GRATUIT

**INSCRIPTIONS À L'ÉPICERIE** OU VIA: LE PRÉAU 65 Le Péage 26770 ROCHE SAINT SECRET BECONNE

lepreau26 @epicerie@lepreau26.fr 04.75.53.66.99 07.88.91.40.90